

N° APPT	TYPE	NIVEAU
A206	T3	R+2



**SURFACE HABITABLE**

Séjour / Cuisine		28,32 m <sup>2</sup>
Chambre 1	H≥1,80m	9,19 m <sup>2</sup>
Chambre 2	H≥1,80m	9,18 m <sup>2</sup>
SDE 01		5,96 m <sup>2</sup>
Dgt		3,81 m <sup>2</sup>
SDE 02		3,46 m <sup>2</sup>
<b>TOTAL SURFACE HABITABLE</b>		<b>59,92 m<sup>2</sup></b>

NOTA : La surface des placards est incluse dans celle des pièces attenantes

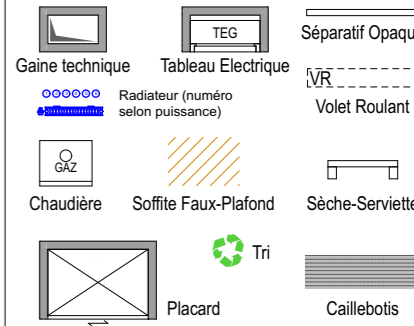
**SURFACE ANNEXE**

Terrasse		15,67 m <sup>2</sup>
<b>TOTAL SURFACE ANNEXE</b>		<b>15,67 m<sup>2</sup></b>

**PLAN DE VENTE**

Indice 08      08 novembre 2019

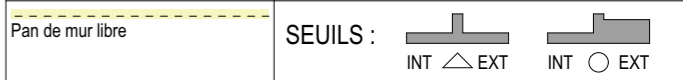
- REF : Réfrigérateur
- C : Cuisson
- LL : Lave Linge
- LV : Lave Vaisselle
- SS : Sèche Serviette
- VR : Volet Roulant
- CO : Volet Couissant
- F : Partie Fixe



**LEGENDE**

	Prise 2P+T 10/16A (H=0.25m / H=1.10m)		Hublot logement
	Prise 2P+T 10/16A IP55 (H=0.25m)		Douille DCL (plafond / applique) Cuisine et salle de bains H=1.80m
	Prise 2P+T 20A spécialisée (H=0.4m)		Interrupteur simple allumage (H=1.10m) IP- / IP55
	Prise RJ45 (H=0.25m / H=1.10m)		Interrupteur double allumage (H=1.10m)

	Prise TV / R / SAT (H=0.25m)		Interrupteur simple allumage lumineux (H=1.10m)
	Alimentation 32A (H=0.25m) sur sortie de câble		Interrupteur va et vient (H=1.10m)
	Alimentation Hotte (H=1.80m) sur sortie de câble		Interrupteur simple allumage IP55 (H=1.10m)
	Alimentation Chaudière (H=1.00m) sur sortie de câble		Bouton poussoir sonnerie (H=1.10m) -- / IP55
	Interrupteur simple allumage lumineux (H=1.10m)		Alimentation Volet roulant (H=2.10m) sur sortie de câble
	Interrupteur va et vient (H=1.10m)		Poste vidéophone (H=1.20m)
	Interrupteur simple allumage IP55 (H=1.10m)		Tableau électrique (H=0.90m<1.80m)
	Bouton poussoir sonnerie (H=1.10m) -- / IP55		Bouton poussoir (H=1.10m)
	Interrupteur simple allumage lumineux (H=1.10m)		Interrupteur volet roulant (H=1.10m)
	Alimentation Volet roulant (H=2.10m) sur sortie de câble		Rayonnant sèche serviette y compris alimentation électrique
	Poste vidéophone (H=1.20m)		Détecteur Avertisseur Autonome de fumée



NOTA : Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan, en fonction des contraintes techniques rencontrées lors de la réalisation. Les cotes et les surfaces sont données sous réserve des impératifs d'ordre technique, administratif ou de tolérances d'exécution. Les canalisations, barbacanes, descentes EP, retombées, soffites, faux-plafonds, poutres, trappes de visite sur les gaines techniques ainsi que l'emplacement des équipements sont figurés à titre indicatif. La hauteur des soffites, faux-plafonds ou poutres est de 2 mètres minimum. Le mobilier meublant n'est pas compris dans le prix de vente.

